

le 7 Juin 2021

## La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ?



Le 14 mai dernier, Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, passait le *Grand Oral* de l'émission *Les Grandes gueules* animée par Alain Marshall et Olivier Truchot sur RMC. A ses côtés, Barbara Lefèbvre, enseignante et essayiste, a alerté sur les risques d'actes de prédation des chiens de chasse sur les loutres. M. Schraen a immédiatement réfuté ces dires en affirmant que la Loutre ne pouvait être un dégât collatéral de la chasse, qu'aucun chien n'était capable de plonger pour l'attaquer dans l'eau ou dans son terrier, et qu'elle était trop difficile à atteindre d'un coup de fusil, étant une espèce entièrement aquatique.

[Retrouvez l'ensemble de l'émission ici](#) (échanges sur la Loutre vers les 11 minutes 30 secondes).

La SFEPM a pour mission de sensibiliser le plus grand nombre aux menaces qui pèsent sur la Loutre d'Europe en France, espèce protégée qui bénéficie depuis 2010 d'un Plan national d'actions initié par le ministère de la Transition écologique dont elle assure l'animation nationale.

Il est important de **corriger les propos de M. Schraen en rappelant que des loutres peuvent en effet être détruites ou blessées à l'occasion d'activités de chasse ou de piégeage**, soit du fait d'attaques de chiens, soit en raison de la confusion avec un ragondin.

### La Loutre est un mammifère semi-aquatique

La Loutre fréquente tous types de milieux aquatiques et humides dans lesquels elle capture ses proies, qu'elle pourchasse dans l'eau mais également sur les berges. Elle est parfaitement capable de parcourir d'importantes distances sur la terre ferme, et a déjà été observée à plus de 10 km de tout cours d'eau. La Loutre ne reste donc pas en permanence dans l'eau. Elle se déplace, se repose, se nourrit souvent et élève ses jeunes au sec.

### Les catiches ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau

La Loutre occupe une grande diversité de gîtes pour se reproduire (aussi appelés catiches) ou se reposer. Elle ne creuse pas de terriers mais exploite ceux creusés par d'autres espèces, tels que le ragondin, le renard ou le blaireau. La Loutre utilise également des couches à l'air libre quand le couvert végétal est dense, voire des éléments artificiels tels que des tuyaux ou des constructions en béton. Ces catiches ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau ! **Par exemple, les femelles qui élèvent des jeunes choisissent de préférence des cachettes à plusieurs dizaines voire centaines de mètres des cours d'eau, pour éviter le risque de noyade lors de crues.** C'est la raison pour laquelle les préfets doivent interdire l'utilisation de pièges dits « tuants » (de catégorie 2 et 5) à 200 mètres des rives, marais, etc. dans les zones de présence de la Loutre.

## **Les chiens peuvent représenter un danger pour les loutres**

Les chiens peuvent causer un dérangement important, notamment des femelles suitées de loutrons, et peuvent même attaquer une loutre et la blesser mortellement. Des cas sont régulièrement mis en évidence en France, et leur nombre est certainement sous-estimé dans la mesure où il est souvent difficile de retrouver les cadavres de cette espèce. **Ce risque vaut autant pour les chiens de compagnie (notamment lorsqu'ils ne sont pas tenus en laisse) que pour les chiens de chasse.** Les chiens de chasse peuvent déloger des loutres dans leur catiche et lors d'opérations de déterrage d'autres espèces.

## **Les loutres peuvent-être victimes de pièges**

**Il arrive que des individus, le plus souvent jeunes et inexpérimentés, se fassent prendre dans des pièges à ragondins et y meurent** par noyade, ou d'épuisement. Ils peuvent aussi être tués par l'homme, en raison d'une confusion avec un ragondin, voire de façon volontaire, ce qui constitue alors un acte de braconnage.

## **Les loutres peuvent être victimes de tirs**

Des cas de destruction accidentelle ou intentionnelle de loutres par balles sont documentés en France, comme ailleurs en Europe. Ces actes demeurent heureusement marginaux, **à notre connaissance.**

Les cas de mortalité de loutres liés à des tirs et du piégeage (volontaires ou non), ainsi qu'à des morsures de chiens restent occasionnels, **à notre connaissance car leur nombre est difficile à évaluer**, mais ils ne peuvent être négligés car leur impact peut être localement important surtout dans des secteurs en voie de recolonisation où l'espèce est encore rare.



Loutre prise dans un piège à collet © Nicolas Jeannot

**L'intervention du président de la Fédération nationale des chasseurs lors de cette émission montre qu'il est nécessaire de mieux former les chasseurs à la reconnaissance de la Loutre et à la réglementation liée à son statut d'espèce protégée.**

Pour plus d'informations sur les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la Loutre en France, allez visiter notre site internet : [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org). Un communiqué plus détaillé sur le sujet avec des références bibliographiques y est disponible.

### **Contacts**

Animation du Plan Loutre : Marie Masson - [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org)

Presse : Mélanie Dunand & Dominique Pain - 02 48 70 40 03 - [presse@sfepm.org](mailto:presse@sfepm.org)